



## Communication sur Paris Ville Olympique.

17/05/2016

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, j'ai proposé à l'équipe olympique de Paris de nous rejoindre ici puisque nous allons engager à présent la discussion sur la communication sur les Jeux Olympiques et Paralympiques, en tant qu'accélérateurs des politiques publiques. Il y aura également trois projets de délibération.

Je veux accueillir ici Tony ESTANGUET et Bernard LAPASSET qui va arriver avec des athlètes qui nous ont rejoints, un qui siège toujours parmi nous, Jean-François LAMOUR, je l'ai vu passer mais il est ici chez lui mais je voudrais bien sûr le saluer. Je veux saluer Denis MASSEGLIA qui va nous rejoindre également, Marie-Josée PÉREC, athlète triple championne olympique sur 400 et 200 mètres sur deux olympiades différentes - c'est le plus grand palmarès olympique du sport français avec Tony ESTANGUET -, et Brahim ASLOUM, boxeur, champion olympique aux jeux de Sydney en catégorie mi-mouches.

Je veux les remercier d'avoir accepté d'être avec nous ce matin. Vous le savez, cette candidature que nous portons tous ensemble est une candidature que nous portons en étant derrière les athlètes et derrière nos deux coprésidents Tony ESTANGUET et Bernard LAPASSET pour gagner, pour remporter cette fabuleuse médaille que serait celle de pouvoir organiser les Jeux à Paris en 2024.

Mes chers collègues, il y a donc un peu plus d'un an, notre Assemblée a décidé à une très large majorité d'engager Paris dans une candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Depuis, nous avons franchi plusieurs étapes importantes : l'entrée officielle en candidature, la constitution du Groupement d'intérêt public "Paris 2024" réunissant le Mouvement sportif, la Ville, l'Etat et la Région, ainsi que le dévoilement du concept et des sites retenus pour accueillir les Jeux.

Nous avons œuvré sans relâche pour bâtir une candidature porteuse d'espoir et de progrès. Cette année écoulée a affirmé le sens profond de cette candidature. Au-delà de l'événement en lui-même, le travail consacré à la préparation doit constituer l'opportunité historique pour les Parisiens et les Franciliens de voir la protection de leur environnement se renforcer, leur réseau de transport s'améliorer, leur accès au logement se simplifier, leurs services publics se perfectionner, leur participation s'accroître, leurs horizons professionnels s'élargir et leur cadre de vie s'embellir.

Nos habitants aspirent à des progrès légitimes et cette candidature peut et doit accélérer l'obtention de ces progrès nécessaires. En nourrissant les dynamiques existantes, nous garantissons la construction d'un héritage à la hauteur des attentes citoyennes. Chacune de ces priorités identifiées trouve une réponse dans le plan d'actions que nous vous soumettons aujourd'hui. Celui-ci se décline en 43 mesures élaborées et enrichies grâce à de nombreuses consultations fondées sur les objectifs clairs.

Offrir aux habitants des moyens nouveaux, simples et accessibles de pratiquer du sport à Paris, créer des événements et des lieux de partage et de vivre-ensemble, concevoir des modes innovants de transport, de construction et d'aménagement pour faire de Paris un modèle de ville durable, consolider les liens territoriaux dans le cadre du Grand Paris et, enfin, renforcer l'attractivité et l'innovation parisienne pour obtenir des retombées économiques en termes de croissance et d'emploi.

Le sport est un des piliers de l'identité parisienne et il doit continuer à envahir nos territoires. Nous poursuivons déjà une politique singulièrement volontariste comme en témoigne le plan "Nager à Paris", l'appel à projets innovants "Paris, terrain de jeux", cher Jean-François MARTINS qui êtes la cheville ouvrière de l'ensemble de ce plan, ou encore l'installation d'agrès dans l'espace public, notamment sur les berges de la Seine.

Pour accélérer encore le développement de la pratique sportive et réduire les inégalités sociales dans l'accès au sport, les mesures du plan d'actions permettront de mettre à disposition de tous les Parisiens un équipement sportif en accès libre et gratuit à moins de 5 minutes à pied de chez lui.

Près de 27 équipements complémentaires seront ainsi mis en place progressivement pour atteindre cet objectif avant 2020. Pour faire reculer les inégalités dans la pratique sportive, nous doublerons le nombre de créneaux dédiés au handisport et aux sports adaptés d'ici 2024. Parce que nous soutenons autant les pratiques amateurs de proximité que la pratique de haut niveau, nous créerons des classes à horaires aménagés pour les sportifs d'excellence dans les collèges et lycées parisiens dès la rentrée 2016-2017.

Il existe par ailleurs une convergence forte entre les valeurs parisiennes de respect, d'égalité et d'inclusion, et les principes soutenus par l'olympisme. Bernard LAPASSET nous rejoint et je suis ravie de le saluer. Tout à l'heure, Guy DRUT viendra aussi. Ils arrivent aux heures où leurs avions le leur permettent. Je remercie, en tous les cas, nos deux patrons de l'équipe olympiques d'être ici présents.

Il existe donc, je l'ai dit, une convergence forte entre les valeurs parisiennes et les principes soutenus par l'olympisme. Il y a donc là une occasion unique de proposer un travail éducatif auprès des petits Parisiens, d'accélérer la lutte contre les inégalités territoriales et sociales, et d'encourager l'engagement citoyen. Dans ce but, nous créerons des équipements sportifs dans l'habitat social, notamment via la réaffectation d'espaces bâtis résiduels dans le parc existant en faveur de la pratique sportive.

Nous mettrons également en place dans les crèches parisiennes un plan de développement des compétences psychomotrices des jeunes enfants. Dès 2017, près de 1.000 enfants et familles seront concernés par cette action. Nous appliquerons aussi le principe "une œuvre culturelle par équipement sportif" pour rapprocher les publics culturels et sportifs. A travers son Plan Climat énergie territoriale, son plan de déplacement, sa politique en matière de tri des déchets ou encore ses agendas d'accessibilité programmée, la Ville de Paris poursuit des objectifs ambitieux en matière de développement durable.

Notre ambition pour la candidature olympique est qu'elle soit elle-même la plus exigeante possible sur le plan environnemental. Nous enclenchons là un cercle vertueux dans lequel la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques est à la fois un laboratoire d'expériences et un encouragement à l'excellence pour accélérer l'avènement d'un pari durable et résilient.

Vous le savez, je souhaite que la baignade dans la Seine soit rendue possible en 2024. En y réduisant la pollution bactériologique, nous œuvrerons à préserver notre environnement autant qu'à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Je vous invite toutes et tous, déjà, pour la grande baignade de 2024. Je ne doute pas qu'anciens élus que nous serons sans doute et futurs élus que nous ne connaissons pas encore, nous serons heureux, avec nos co-présidents, de nous baigner dans la Seine en 2024.

Pour lutter contre la pollution atmosphérique, nous encouragerons la reconquête de l'espace public au profit des piétons et des circulations douces. Le projet de réalisation d'une ligne olympique sur les quais hauts de la rive droite de la Seine s'inscrit pleinement dans cette perspective.

Nous progresserons également en matière de prévention et de tri des déchets. Notre ambition est claire : les Jeux Olympiques et Paralympiques ne devront générer aucun déchet qui ne soit recyclé ou valorisé. Le présent plan fixe donc un objectif zéro déchet en 2024. A cette fin et dans une logique d'économie circulaire, la Ville de Paris dans son ensemble parviendra à un taux de 65 % de déchets recyclés d'ici 2024 et à l'arrêt intégral de l'enfouissement des déchets.

La solidité de notre candidature et la valeur de son héritage futur reposent également sur notre capacité à accélérer la dynamique métropolitaine. Nous prévoyons des mesures concrètes visant à rapprocher les populations et à créer des référentiels communs. Nous organiserons une rencontre métropolitaine des conseils de jeunes qui pourrait préfigurer une instance pérenne de la jeunesse métropolitaine. Pour intensifier les échanges entre les territoires de Paris et de Seine-Saint-Denis, notamment via la facilitation des déplacements doux et piétons, nous réaménagerons la porte de la Chapelle. Nous adopterons, par ailleurs, une convention liant Paris, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Plaine-Commune et "Paris Terres d'envol" afin de créer un projet de territoire commun sur certains sujets précis.

Enfin, si nous avons réussi à hisser Paris parmi les trois villes les plus attractives au monde et à en faire un pôle mondial de l'innovation, nous devons saisir l'opportunité de cette candidature pour accroître encore davantage notre rayonnement. Ainsi, nous favoriserons l'emploi via la création d'une formation en ligne en anglais sur l'accueil à Paris. Nous améliorerons également la sécurité publique grâce au lancement de la plateforme d'innovation "Nec mergitur" que nous avons organisée ensemble avec M. le Préfet de police et le Ministre de l'Intérieur, qui fait converger des expertises et permet l'expérimentation de dispositifs innovants.

Je tiens à insister sur le fait que la mise en œuvre de ce plan commencera dès 2016, avec des premiers résultats concrets attendus dès la fin de l'année 2017.

Ce choix de penser et de mettre en place un héritage avant même la décision du C.I.O., le 13 septembre 2017, est à la fois la preuve de notre adhésion profonde et sincère aux valeurs de l'olympisme et de notre souhait que la candidature soit pleinement mise au service des Parisiens.

Mes chers collègues, la candidature de Paris aux Jeux de 2024 n'a de sens que si elle s'inscrit dans le cadre d'un projet territorial de long terme qu'elle renforce et qu'elle enrichit. Le plan d'actions que nous vous proposons aujourd'hui, fondé sur cette conviction, est aussi ambitieux qu'inédit.

Je veux, bien sûr, remercier Jean-François MARTINS et ses équipes qui ont travaillé à l'élaboration de ce plan avec un immense niveau d'exigence, afin que cette candidature constitue un puissant catalyseur de transformations territoriales et sociales souhaitées par les habitants.

Je veux aussi remercier l'ensemble des adjoints qui ont pris part à ce plan, les maires d'arrondissement, le Secrétariat général qui, avec l'ensemble des directions, s'est impliqué, et vous-même, Monsieur le Préfet de police.

Je salue également l'ensemble du Mouvement sportif, avec leurs représentants ici présents aujourd'hui.

Au cœur de notre démarche, se trouve leur engagement précieux en faveur d'une candidature sobre et éthique, unie et partagée, valorisant toutes les forces vives de notre société. Un grand écrivain parisien amoureux du sport, Antoine Blondin, a écrit que "les sortilèges de Paris tiennent aux monuments et aux sites, mais également à cette impression qui vous envahit soudain, au débouché d'une rue banale, que le système nerveux du monde passe par là". C'est exactement ce que nous souhaitons pour cette candidature : qu'au-delà des monuments et des sites, elle soit le système nerveux, le point de rencontre de toutes les énergies métropolitaines et internationales qu'abrite et que recèle Paris.

Je vous remercie.